



Circulaire n° 5714 du 12/05/2016

**LE CYBERHARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne « Le téléphone de Louise »**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

**Documents à renvoyer**

- Non

**Mot-clé :**

Cyberharcèlement - Réseaux sociaux  
- Éducation aux médias

**Destinataires de la circulaire**

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents.

**Signataire**

Ministre / Administration : **Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Éducation**

**Personne de contact au Cabinet**

Isabelle Pistone      02/801 78 77      [isabelle.pistone@gov.cfwb.be](mailto:isabelle.pistone@gov.cfwb.be)

Nombre de pages : 7

**LE CYBERHARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : mise à disposition d'outils pour lutter contre le cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne « Le téléphone de Louise »**

Madame, Monsieur,

A l'initiative de la Police fédérale, une large campagne de sensibilisation au cyberharcèlement est actuellement menée dans les médias en collaboration avec un opérateur internet et mobile.

L'objectif de cette campagne à grande échelle est de conscientiser les internautes aux conséquences dramatiques que peut avoir le cyberharcèlement mais aussi de lancer une dynamique de mobilisation face à ce phénomène.

Concrètement, en navigant sur la plateforme [www.letelephonedelouise.com](http://www.letelephonedelouise.com) les internautes découvriront l'enfer vécu par Louise, 16 ans, qui a mis fin à ses jours suite à un harcèlement sur internet. A la fin de l'expérience interactive proposée par la plateforme, les internautes seront conviés à signer un manifeste de lutte contre le cyberharcèlement.

Dans le cadre de cette campagne, je souhaiterais rappeler l'importance de la prévention et de l'anticipation de la gestion de cette problématique au sein des établissements scolaires. Le cyberharcèlement a de réelles conséquences en termes de santé mentale et de parcours scolaire sur les élèves et ses effets se répercutent à long terme chez les victimes.

En annexe à la présente circulaire, vous trouverez une liste non exhaustive d'outils destinés à aborder avec les élèves la question du cyberharcèlement.

Je rappelle également que le dossier « Réseaux sociaux », réalisé par la Cellule Projets TICE de la Direction Enseignement.be, est accessible via la plate-forme : [www.enseignement.be/tice](http://www.enseignement.be/tice). L'axe « Eduquer aux réseaux sociaux » du dossier propose aux enseignants un répertoire de bonnes pratiques mais aussi des activités à mener en classe liées aux gestes techniques, aux aspects légaux (droit à l'image, droit d'auteur...) et citoyens, à la gestion de la problématique du cyberharcèlement, à la question de leur identité numérique,... Il pointe également les acteurs de terrain susceptibles d'apporter un soutien aux communautés éducatives en cas de problèmes rencontrés en lien avec l'usage des réseaux sociaux.

Je vous remercie pour votre collaboration et celle des membres de votre équipe pédagogique.

**La Ministre de l'Éducation,**

**Marie-Martine SCHYNS**

## ANNEXE : OUTILS ET RÉFÉRENCES DESTINÉS À S'INFORMER ET À ABORDER LA QUESTION DU CYBERHARCÈLEMENT AVEC LES ÉLÈVES

### ÉDUCATION ET PRÉVENTION :

- **Les réseaux sociaux : parlons-en !**

Un outil pédagogique, facilitateur de débat, consacré à l'usage des réseaux sociaux.

Suite aux interpellations récurrentes de leur public et de leurs partenaires (écoles, CPMS, jeunes, parents...), les AMO Oxyjeune de Rance et Mikado ont décidé de développer un projet de prévention générale sur la question de l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes.

Cet outil de prévention, composé de **9 capsules vidéo**, fournit des informations utiles, des repères, des conseils, afin d'acquérir un comportement responsable sur les réseaux sociaux. A chaque vidéo est associée une fiche de présentation du contenu comprenant des pistes d'animation autour de la vidéo.

Il donne la parole aux jeunes; on y entend aussi l'écho des parents, de directeurs et d'enseignants qui utilisent les réseaux sociaux dans le cadre de leur profession. Les différents reportages sont étayés par des points de vue de spécialistes et d'experts de la question, qui viennent enrichir et ouvrir la réflexion. Les fiches qui accompagnent les vidéos aident à la mise en œuvre des dispositifs d'animation dans les écoles et les services concernés.

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27270&navi=4104>

- **« Je décide », le site de la Commission de la protection de la vie privée**

L'objectif de ce site est de sensibiliser et responsabiliser les jeunes à la protection de leurs droits fondamentaux. Concrètement, il s'agit de **faire prendre conscience à chaque enfant et à chaque jeune de sa vie privée** et, d'autre part, de lui apprendre à utiliser ses données personnelles et celles des autres avec discernement.

"Je décide" souligne toujours les nombreux effets positifs qu'entraînent ces progrès technologiques, à condition que l'utilisateur adopte une attitude responsable vis-à-vis de ses propres données et de celles d'autrui. Si les risques sont pointés de manière objective, le message véhiculé par le site est celui d'une éducation préventive.

"Je décide" est décliné en quatre parties selon le public cible : les enfants, les adolescents, les parents et les professionnels de l'éducation. Le site entend ainsi offrir à chaque groupe cible des informations et un accompagnement précis. Il délivre pour chacun des informations sur un usage des nouvelles technologies respectueux de la vie privée. Parmi les thématique abordées, on retrouve notamment les réseaux sociaux et le droit à l'image.

<https://www.jedecide.be/>

- **Les ressources "Droit à l'image"**

La Commission vie privée a réalisé une brochure comportant des exemples concrets de ce qui est permis ou interdit concernant le droit à l'image.

La Commission propose également un Kit pédagogique relatif au droit à l'image destiné aux élèves du deuxième et du troisième degré de l'enseignement secondaire.

La leçon sur "le droit à l'image" constitue l'élément central de ce kit. Les élèves apprennent ce qu'implique le droit à l'image, quelles sont les exceptions à ce droit et ce qu'ils peuvent faire en cas de problème.

<https://www.privacycommission.be/fr/droit-image>

- **Le guide Internet et les jeunes (FWB)**

Ce document a été rédigé à l'issue d'une **recherche en éducation** subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et est plus particulièrement destiné aux enseignants du **1er degré secondaire**.

Il s'agit d'une publication qui se décline en trois parties : le jeu des portraits, les fiches d'usages, les fiches juridiques qui existent en deux versions : pour les professeurs et pour les élèves.

L'objectif est d'initier les élèves à un usage réflexif, citoyen et responsable d'Internet tout en s'amusant. Une fiche relative que « droit à la tranquillité et cyberharcèlement » (en page 171) permet d'aborder plus particulièrement la problématique.

[http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do\\_id=7005&do\\_check=](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=7005&do_check=)

- **Les fiches actions de l'Académie Aix – Marseillais**

Il s'agit de 13 fiches qui ont été réalisées par un comité académique "responsabilité dans les usages du numérique" afin d'éclairer les professionnels de l'enseignement sur la mise en pratique d'usages numériques.

Pour chacun des thèmes traités, les fiches explicitent le problème posé, proposent des pistes de réponses, rappellent les préconisations académiques et présentent des ressources mobilisables.

Chaque fiche peut être consultée en ligne ou téléchargée.

Exemple de fiches : Respecter les droits d'auteur et les droits de l'image à l'école, Eduquer au média Internet, Utiliser au mieux les médias sociaux, Réguler l'usage des téléphones et smartphones en établissement, **Combattre le cyberharcèlement**

[http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_386579/fr/des-conseils-pratiques-sous-forme-de-fiches-actions](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_386579/fr/des-conseils-pratiques-sous-forme-de-fiches-actions)

- **Le site Comprendre et utiliser Internet**

Site réalisé par le Canopé d'Amiens qui comporte trois espaces destinés aux élèves, enseignant et parents en neuf questions/réponses qui traitent, selon le public, des différentes questions soulevées par l'utilisation d'internet.

Il comporte également un kit pédagogique « Internet Attitudes » destiné aux lycéens, composé de 10 fiches téléchargeables, complété par 3 infographies sur les réseaux sociaux, l'information en ligne et l'identité numérique.

<http://crdp.ac-amiens.fr/cui/>

- **Les Mémoires de l'Académie de Versailles**

« Échanger, s'exprimer en ligne », « Ma vie en numérique » (identité numérique), « Mes réseaux et moi » (réseaux sociaux)

<http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/tout-sur-memotices>

- **@miclik : un jeu sérieux pour l'éducation aux réseaux sociaux pour les 9-12 ans :**

@miclik est un jeu interactif destiné à aider les enfants de 9 à 12 ans à utiliser de manière raisonnée les réseaux sociaux et à en percevoir les risques et les limites.

Comme dans un jeu de rôle classique, l'enfant doit accomplir des missions qui mettent en pratique les différents aspects d'un réseau social.

@miclik a pour ambition première de proposer aux enfants de manière ludique un apprentissage des savoir-être et des savoir-vivre dans l'univers virtuel dans lequel ils vont devoir évoluer.

<http://amiclik.ac-orleans-tours.fr/php5/amiclik/index.php>

- **2025 Exmachina : un serious game au service d'un usage responsable d'internet :**

Construit comme un jeu de rôle, Exmachina 2025 a pour objectif d'amener les 12-17 ans à porter un regard critique sur leurs usages d'Internet fixe et mobile.

Le joueur incarne un détective, l'action se passe en 2025. Fred a posté une vidéo avec un contenu compromettant en 2010. Lors de son entretien d'embauche en 2025, cette vidéo refait surface et risque de lui coûter son job. On propose alors au joueur de remonter le temps et d'aider Fred à paramétrer son compte sur les réseaux sociaux afin que la vidéo ne lui cause plus de préjudice.

Ce qui est intéressant, c'est que le jeu ne diabolise pas le media, mais il invite à une réflexion critique sur l'Internet. Il est destiné à la fois à un usage grand public et à un usage scolaire. Il est également accompagné de fiches pédagogiques.

<http://www.2025exmachina.net/>

## **OUTILS SPÉCIFIQUES LIÉS AU CYBERHARCÈLEMENT :**

- En tant que professionnel, il n'est pas toujours aisé de savoir comment faire pour prévenir ou réagir face à des situations de harcèlement en ligne. Apprenez aux jeunes à être responsables et respectueux en ligne et surtout à

bloquer, signaler, et parler s'ils font face à une situation difficile. Un dossier proposé par Child Focus :

<http://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/professionnels/les-reseaux-sociaux/cyber-harcelement-que-peut-faire>

- Dans le cadre de la semaine numérique, le Centre Info Jeunesse Indigo de La Louvière a réalisé une vidéo intitulée « Harcèlement sur le net : j'AGIS ! »  
<https://www.youtube.com/watch?v=K3eaf7fw6kk>
- L'aisance de publication via les technologies de l'information et de la communication couplée aux possibilités d'anonymat peut mener à une nouvelle forme de harcèlement notamment par courrier électronique, sur des forums, par messagerie instantanée, ou sur les réseaux sociaux en ligne. Ce cyberharcèlement est une forme de harcèlement parmi d'autres. Le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias propose des outils en ligne :  
[http://www.educationauxmedias.eu/outils/le\\_cyberharcelement](http://www.educationauxmedias.eu/outils/le_cyberharcelement)
- 100drine (Sandrine), petite amie d'Hubert, personnage de fiction, tient son blog depuis novembre 2005. Via Internet et par les blogs en particulier, des millions d'ados du monde entier livrent leurs états d'âme, partagent leurs questions, leurs peurs, leurs fou-rires, s'échangent des infos,... un peu à la manière d'un journal intime des temps modernes. Ils maîtrisent techniquement et manipulent quotidiennement ce média: un adolescent sur deux a son propre blog. Ce coin de toile, le blog de 100drine vient donc s'inscrire dans cette communauté virtuelle. Ce blog fait le pari d'ouvrir un espace d'écriture participative, il s'agit d'un blog à plusieurs mains dans lequel chacun peut venir à son tour déposer son petit grain de sel, prendre la plume, envoyer des photos, des dessins...  
Ce blog est un des éléments du programme Yapaka mis en œuvre par la Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance. Le programme, destiné aux adolescents de 12 à 15 ans, vise essentiellement la circulation de la parole entre adultes et ados. Prendre en compte l'altérité, encourager l'expression... sont des éléments qui contribuent à réduire la violence.  
<http://www.yapaka.be/content/le-blog-de-100drine>
- Le serious game « Stop la violence ! » propose une solution ludique et innovante pour sensibiliser les jeunes à ce sujet tabou tout en leur donnant des clés pour agir.  
En plongeant le joueur au cœur d'un collègue qui se trouve confronté à différentes situations de violence, ce jeu aborde la question du harcèlement scolaire de manière réaliste tout en stimulant l'empathie des joueurs qui peuvent accéder aux témoignages des victimes. En tant qu'outil pédagogique, le serious game propose un mode d'apprentissage immersif propice à développer la réflexion critique et la motivation en groupe ou individuellement. L'assimilation des informations fait partie intégrante de la logique de jeu qui réutilise les codes d'un genre qu'ils connaissent mieux que quiconque, celui du jeu vidéo.  
<http://www.stoplavolence.net/presentation-serious-game>

- « Internet Sans Crainte » est le programme national de sensibilisation des jeunes aux risques et enjeux d'Internet. Il s'inscrit dans le programme « Safer Internet » de la Commission européenne, qui regroupe 31 pays européens au sein du réseau Insafe. « Internet Sans Crainte » se veut un lieu de rencontre de référence pour tous les acteurs impliqués dans l'éducation critique au numérique des jeunes. Le programme a pour vocation de :
  - Sensibiliser les jeunes aux risques et usages d'Internet, leur apprendre à se poser les bonnes questions et développer les bons réflexes.
  - Développer des pratiques plus sûres, citoyennes et créatives en ligne
  - Sensibiliser et informer leurs parents et enseignants afin qu'ils puissent les accompagner
  - Donner aux animateurs et enseignants des outils pratiques pour créer facilement des ateliers de sensibilisation et de création auprès des jeunes dont ils ont la charge
  - Former les professionnels

<http://www.internetsanscrainte.fr/>

De nombreux autres outils sont disponibles sur la plateforme [www.enseignement.be/tice](http://www.enseignement.be/tice)

## **FILMS**

Certains films peuvent être utilisés dans le cadre de la prévention du cyberharcèlement.

### **« Después de Lucía »**

Ce film, qui montre bien qu'il n'y a aucun sens à séparer le cyberharcèlement du harcèlement et peut être un support de discussion :

- Le résumé : <http://www.yapaka.be/ressource/despues-de-lucia>
- L'analyse : <http://www.rue89.com/rue89-culture/2012/10/02/despues-de-lucia-le-film-choc-venu-du-mexique-235707>
- La bande annonce : [https://www.youtube.com/watch?v=lpC9Q7oQe\\_A](https://www.youtube.com/watch?v=lpC9Q7oQe_A)

### **« Sa majesté des mouches »**

Fiche du film :

[http://www.lamediatheque.be/med/recherche.php?thematique=&col=cinema&details=VS0804&ser=0&sup=0&acces=titre&critere=Sa+majest%C3%A9+des+mouch&action=Rechercher&pos\\_cri=&pos\\_tit=&nbr=20&reset=1&secured=](http://www.lamediatheque.be/med/recherche.php?thematique=&col=cinema&details=VS0804&ser=0&sup=0&acces=titre&critere=Sa+majest%C3%A9+des+mouch&action=Rechercher&pos_cri=&pos_tit=&nbr=20&reset=1&secured=)

Bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=qk54dJfNdYg>

### **« Kenny (court-métrage) »**

3 films sur le harcèlement entre élèves.

Fiche du DVD : <http://pole-education-sante-lr.fr/IMG/pdf/kenny.pdf>

Le making of : <https://www.youtube.com/watch?v=LXwbK9b21kY>